

Justificatif généré le 06/11/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 06/11/2024  
Département : Paris (75)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006749\\_2024-10-22](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006749_2024-10-22)  
N° d'annonce : 7501JAL20240000006749\_2024-10-22

**RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**  
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE  
JUGEMENT EN DATE DU 22 OCTOBRE 2024

## BELLA

Société par actions simplifiée

**Siège social** : 94 avenue d'Iéna 75016 Paris

885122168 R.C.S. Paris

**Activité** : Activité de société holding animatrice par la définition et la mise en oeuvre de la politique générale du groupe l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leur objectifs et de leur politique économique. La participation de la société par tous moyens directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à on objet par voie de création de sociétés nouvelle. Œuvre de la politique générale du groupe.

**Grefe du tribunal de Paris.** Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Montravers yang-Ting en la personne de Me Marie-Hélène Montravers 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.